



«L'Université doit assumer le prix de son autonomie»

Peter Suter, vice-recteur et professeur au sein de la Faculté de médecine, revient sur les projets de réforme du paysage académique suisse portés par le secrétaire d'Etat à la science, Charles Kleiber

L'année 2005 sera capitale pour l'avenir des universités suisses. Pourquoi?

› La véritable échéance pour la mise en œuvre des réformes, c'est 2008. Mais ce qui se passera cette année sera effectivement déterminant pour certains projets en cours, qui devront passer à Genève devant les différentes instances parlementaires pour y être discutés, modulés et approuvés.

Quels sont les grands axes du chantier en cours au niveau fédéral?

Deux éléments me semblent particulièrement importants: la réforme du paysage universitaire et celle des études de médecine. Dans le premier cas, il est question de renforcer l'autonomie et l'attractivité des universités ainsi que des autres hautes écoles du pays. L'idée est que chaque institution se profile plus efficacement en fonction de ses forces et centres d'excellence propres. Ceci doit aller de pair avec une concurrence accrue entre les hautes écoles au niveau du *master* et du doctorat. Mais il sera aussi nécessaire de développer de nouveaux liens de coopération pour un partage optimal de certaines branches ou filières, à l'image de ce qui a été réalisé avec le regroupement des facultés de théologie en fédération au sein du «Triangle Azur» (Neuchâtel-Lausanne-Genève).

Certains enseignements vont peut-être disparaître à Genève?

Compte tenu des ressources limitées et de la nécessité d'assurer des développements dans la recherche et l'enseignement, il est clair qu'il faudra effectuer des choix. L'Université de Genève tient à demeurer une institution généraliste, mais cela ne veut pas dire qu'elle pourra continuer à tout faire et tout enseigner.

Qui va arbitrer les débats?

C'est aux universités qu'il reviendra de décider des développements à réaliser et des priorités. L'autonomie a un prix,

qu'il faut assumer. L'Université ne peut pas revendiquer une certaine liberté d'action tout au long de l'année et se dérober lorsqu'il s'agit de prendre ses responsabilités afin d'adapter son offre en enseignement et sa politique de recherche aux impératifs du futur.

Qu'en est-il pour la médecine?

L'idée de concentrer les cinq facultés existantes en trois nouvelles entités a été abandonnée. En revanche, ce qui reste d'actualité, c'est la volonté de renforcer la coordination des programmes de recherche afin de concentrer les compétences dans un domaine spécifique sur un ou des pôle(s) d'excellence. En matière d'enseignement, l'introduction du processus de Bologne va permettre une meilleure harmonisation du «pré-grade» ainsi que la consolidation de réformes essentielles. Ceci permettra aux étudiants de changer plus facilement de voie en cours d'études. Le cursus sera également plus perméable à des disciplines proches comme les sciences naturelles ou certaines branches des sciences humaines. Enfin, un effort sera réalisé pour encourager la recherche, domaine dans lequel il manque des médecins formés et motivés. Pour le secteur «post-grade», soit la spécialisation, il n'y a pas encore eu de proposition précise de la part du groupe de travail mandaté par le secrétaire d'Etat à la Science, Charles Kleiber, mais ceci ne saurait tarder.

Des divergences demeurent pourtant. Sur quoi portent-elles?

Une centralisation et une uniformisation trop marquées des études de médecine pourraient devenir source de frictions. Si, en matière de formation médicale, on donnait une importance accrue aux hôpitaux universitaires aux dépens des universités, nous pourrions assister à une distorsion vers l'apprentissage d'un savoir essentiellement clinique, nuisant *de facto* aux fondements scientifiques des études de médecine. Autre motif possible de discord: le système actuel de financement de la recherche et de l'enseignement clinique est trop fortement contrôlé par les hôpitaux universitaires, ce qui n'est certainement pas idéal pour assurer la qualité et le développement de la recherche et de l'enseignement.

Propos recueillis par Vincent Monnet